

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Directeur régional portant sur les activités de l'OMS dans la Région du Pacifique occidental pendant la période 1950 - 1965,

- 1, ESTIME que ce rapport constitue un excellent exposé des programmes mis en oeuvre et des progrès réalisés avec l'aide de l'OMS;
2. PREND ACTE avec le plus grand intérêt des réalisations accomplies et des vues exprimées dans le rapport;
3. EXPRIME L'ESPOIR que le remarquable esprit de coopération qui a caractérisé les relations entre le Bureau régional et les pays Membres du Comité se maintiendra;
4. FELICITE le Directeur régional et son personnel pour la tâche accomplie et pour la préparation d'un rapport aussi complet.